

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 19h00, le Comité de direction Faucigny Glières Tourisme dûment convoqué le 03 avril, s'est réuni salle consulaire, mairie de Bonneville, sous la Présidence de Madame Amalia Jourdan présidente.

ETAIENT PRESENTS () :

Nombre de membres :

Présents : 12
Absents représentés : 0
Absents :

Me JOURDAN Amalia, Mme BALLARA Patricia, Mme BLANC Dominique, M. BROISIN Sébastien, Mme COFFY Géraldine, Mme JAUN Christelle, M. MICHEL Sheila, Mme JORAT Josiane, M. NAVARRO Daniel, M REVILLOD Maurice, M BOISIER Adrien, Mme ALLARD Sylvie

ABSENTS REPRESENTES () :

VOTES :

POUR : 12
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ABSENTS () :

MR MAZAROTTI Yves M. MENEGON Daniel, M. MONNET Philippe, M. PERRY Christophe, M LAPORTE Gilbert, Mme Fernandez Julie, M LAVAL Luc

Secrétaire de séance nommée : Madame Jaun Christelle

37. TARIFS DE VENTE DES PRESTATIONS TOURISTIQUES DE FAUCIGNY GLIERES TOURISME

- VU** le code du tourisme et notamment les articles L 133-4 à L 133-10 relatifs aux dispositions applicables aux offices de tourisme constitués sous la forme d'un établissement public industriel et commercial ;
VU la délibération n°148-2023 du conseil communautaire de la communauté de communes Faucigny Glières en date du 9 octobre 2023 portant création de l'office de tourisme intercommunal sous la forme d'un établissement public industriel et commercial ;
VU les statuts de l'office de tourisme Faucigny Glières Tourisme notamment l'article 12 – Le budget ;

CONSIDERANT que l'office de tourisme est habilité à concevoir et à commercialiser des produits touristiques
CONSIDÉRANT qu'une étude approfondie de la tarification des produits a été réalisée par l'équipe de l'office de tourisme ;
CONSIDERANT les propositions tarifaires suivantes :

Tarifs activité de printemps / personne	
Produits	Prix de vente jusqu'au 31 mai 2025
Escape game vignes à Ayze (à partir de 10 ans)	15,00 €/ par personne
Sorties nature Didier Cottereau (journée complète) 12 à 15 personnes - à partir de 10 ans	30€/personne 25€/ -12 ans
Sorties nature Didier Cottereau (1/2 journée) 12 à 15 personnes - à partir de 10 ans	20 €/par personne 15€ / -12 ans
Visite guidée Prieuré à Contamine-sur-Arve	8€/ personne gratuit moins de 12 ans
Visite guidée groupe Prieuré à Contamine-sur-Arve (à partir de 15 personnes)	5€ / personne
Visite guidée courte Eglise d'Entremont - 45 minutes	5€/ personne gratuit moins de 12 ans
Visite guidée longue Eglise d'Entremont - 1h30	8€/ personne gratuit moins de 12 ans
Visite guidée groupe Eglise d'Entremont (à partir de 15 personnes)	5€ / personne

Visite guidée ville de Bonneville particuliers	8€/ personne <i>gratuit moins de 12 ans</i>
Visite guidée ville de Bonneville groupe (à partir de 20 personnes)	6,5€ / personne

Gratuités :

- Personnel EPIC accompagnant

LE COMITE DE DIRECTION APRES EN AVOIR DELIBERE

- **APPROUVE** les tarifs de vente des prestation touristiques suivantes :

Tarifs activité de printemps / personne	
Produits	Prix de vente jusqu'au 31 mai 2025
Escape game vignes à Ayze (à partir de 10 ans)	15,00 €/ par personne
Sorties nature Didier Cottereau (journée complète) 12 à 15 personnes - à partir de 10 ans	30€/personne 25€/ -12 ans
Sorties nature Didier Cottereau (1/2 journée) 12 à 15 personnes - à partir de 10 ans	20 €/par personne 15€ / -12 ans
Visite guidée Prieuré à Contamine-sur-Arve	8€/ personne <i>gratuit moins de 12 ans</i>
Visite guidée groupe Prieuré à Contamine-sur-Arve (à partir de 15 personnes)	5€ / personne
Visite guidée courte Eglise d'Entremont - 45 minutes	5€/ personne <i>gratuit moins de 12 ans</i>
Visite guidée longue Eglise d'Entremont - 1h30	8€/ personne <i>gratuit moins de 12 ans</i>
Visite guidée groupe Eglise d'Entremont (à partir de 15 personnes)	5€ / personne
Visite guidée ville de Bonneville particuliers	8€/ personne <i>gratuit moins de 12 ans</i>
Visite guidée ville de Bonneville groupe (à partir de 20 personnes)	6,5€ / personne

Gratuités :

- Personnel EPIC accompagnant
 - Ainsi fait et délibéré à l'unanimité, les jour, mois et an que dessus.

• **Le secrétaire de séance :**

• Christelle Jaun

• 

La présidente :

Amalia Jourdan



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de communes Faucigny Glières, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R119 du Code électoral s'applique : recours dans un délai de cinq jours.